

SARL UR

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 4000€

Siège Social : 202 route de Paris
16160 Goud-Poutouvre

RES n° 844 333 641

Procès Verbal de l'Assemblée Générale
extraordinaire du 13 Novembre 2023.

L'année 2023, le 13 Novembre à 11 heures, Les
Associés de la société #UR se sont réunis en
Assemblée Générale Extraordinaire au siège
social, à l'effet de se prononcer sur les résolutions
suivantes :

Première résolution

L'assemblée des associés, après avoir entendu la
lecture du rapport de la gérance, décide de transférer
le siège de la société de 202 route de Paris 16160
Goud-Poutouvre au 72 route du Grand Faine 1640
La Couronne, à compter du 13 Novembre 2023

Cette résolution est adoptée par les associés
représentants HANET Wallid 50% et Tuilier Aryst
50%.

Deuxième résolution

En conséquence de la décision du transfert du siège social, l'article 4 des statuts est modifié ainsi qu'il suit:

Le siège social est fixé à LA COURONNE, 72 route du Grand Naine 16400.

Le reste de l'article restant inchangé

Cette résolution est adoptée par les associés représentant HANET Walid 50% et Tullier Nargot 50%.

Troisième résolution

L'assemblée des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités devant être effectuées.

Cette résolution est adoptée par les associés représentant HANET Walid 50% et Tullier Nargot 50%.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée ce jour à 12 heures.



